

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 132 (2011)
Heft: 10

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Octobre 2011

« Silence, on aimerait hiverner »



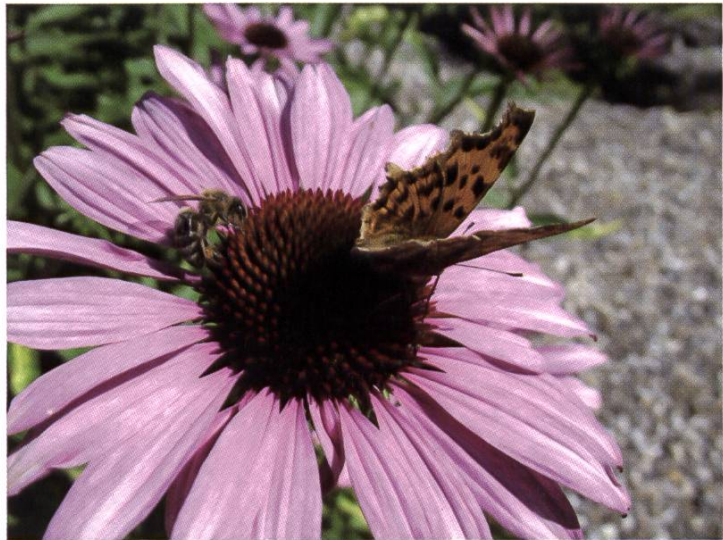
Mes biens chers-ères,

Les floraisons tardives et les feuillages qui s'enflamment composent des tableaux saisissants qui évoluent au moindre changement de la météo. C'est ainsi que l'automne nous fait connaître sa présence et que la nature nous tire sa révérence avec panache et générosité, puis tout doucement va se reposer.

Depuis le 23 septembre, jour d'équinoxe marquant le début calendaire de l'automne, les nuits deviennent plus longues que le jour et ce décalage s'accroît inexorablement.

Octobre c'est aussi le premier mois de la saison apicole prochaine, avec l'apparition d'abeilles biologiquement différentes qui devront assurer la survie de l'espèce pendant le long désert hivernal. Les surfaces de couvain se réduisent assez rapidement après plusieurs mois d'expansion continue.

Nos collaboratrices d'été, usées par le butinage, parfois affaiblies par les piqûres de varroas disparaissent très vite et réduisent de façon visible l'activité au trou de vol.



Même si quelques belles journées chaudes et ensoleillées peuvent faire illusion, bientôt les nuits froides, le brouillard, le vent, la pluie et le gel nous rappelleront que l'hiver est maintenant bien proche de nous. De toute façon une vraie vérité est que chaque jour est un jour de plus en moins !

L'hivernage de l'abeille

L'hivernage de l'abeille mellifère est un phénomène assez rare dans la famille des apoïdes. Ce comportement ne se retrouvant que chez les espèces du genre *Apis*.

L'abeille solitaire survit à l'hiver sous forme de larve ou de nymphe, bien à l'abri dans la cellule où elle accomplit sa mue et son développement. Les colonies de bourdons ou de guêpes disparaissent avec l'hiver et seules les reines fécondées survivent pour assurer la relève.

Nos protégées, au contraire, survivent à l'hiver sous forme de colonies regroupant la reine entourée de quelques milliers d'ouvrières sous forme de

grappe. L'hivernage constituant simplement une phase critique du cycle biologique annuel, soigneusement préparé par la colonie. Il est donc essentiel que l'apiculteur ne contrarie ce cycle d'aucune façon, mais qu'il l'accompagne et le favorise.

En fin de saison, l'importance des provisions et leur positionnement dans la ruche détermineront la place et le volume du nid à couvain. La colonie hiverne normalement à l'emplacement du dernier couvain de l'année, sur des rayons vides où elles formeront la grappe. Bien que la température dans la ruche puisse descendre en dessous de zéro, les abeilles entreprendront une thermorégulation sans qu'elles aient à en subir des répercussions néfastes. La position de la colonie se situera à un endroit où l'aération sera suffisante mais non excessive, des déperditions de chaleur réduites (chaque source de courant d'air sera immédiatement calfeutrée avec de la propolis) et la proximité des provisions qui lui permettront d'entretenir la chaleur nécessaire à sa survie. D'une manière générale, dans nos contrées, elles hivernent à proximité immédiate du trou de vol, en avant du corps de ruche.

Sans troubler d'aucune manière la quiétude de nos protégées, nous pouvons observer la position et la force de la colonie par les déchets sur les langes placés sous les fonds grillagés.

Notre rôle d'apiculteur

Pendant la préparation à l'hivernage, le rôle de l'apiculteur se limite à épauler ses colonies, de façon à optimiser les moyens qu'elles se donnent à elles-mêmes pour préparer leur survie et leur chemin vers l'année prochaine.

Il fera en sorte de leur offrir :

- *Un environnement calme et protégé.* Les ruches devraient être à un emplacement sec et protégé des vents dominants et des bises glaciales d'est ou du nord. (Si nécessaire on plantera une haie). Le nettoyage du terrain autour des ruches est impératif pour éviter tout ce qui pourrait provoquer des chocs ou des frôlements ainsi que ce qui pourrait garder l'humidité aux alentours immédiats.

Il n'est pas inutile de rappeler que durant l'hivernage chacune des raisons qui mettront en stress nos abeilles provoquera une augmentation de leur consommation de nourriture, car en sortant avec affolement de leur léthargie, elles se gavent de nourriture. Ceci entraîne un remplissage de leur ampoule rectale. Si une longue période de claustration s'oppose à un vol de propreté, ne pouvant plus se retenir, elles se soulageront à même la ruche et souilleront l'intérieur avec les risques de maladies qui en résultent.

- *Une bonne protection contre les intempéries.* L'hiver, le froid ne nuit pas à nos abeilles. Dès qu'il n'y a plus de couvain et que la grappe est bien formée, la température intérieure chutera de 37 à 25 °C. Elles ne bouge-

ront que pour échanger de temps en temps leur place à l'extérieur de la grappe avec une place plus chaude à l'intérieur du groupe et vice-versa. Par contre, elles n'ont aucun moyen de se protéger contre l'humidité. Aussi les ruches doivent être en bon état, sans infiltration d'eau ni de courant d'air. Les réparations nécessaires seront effectuées avant la mise en hivernage. Nous veillerons à isoler les ruches du sol en ménageant un vide de 30 à 40 cm entre le sol et le plateau. Si les fonds ne sont pas équipés de plateau grillagé, il est recommandé de les pencher légèrement vers l'avant pour faciliter l'écoulement des eaux de condensation.

De plus dans la mesure du possible, il est bénéfique de les orienter au sud sud-est pour éviter une sortie intempestive dans une atmosphère glaciale si un rayon de soleil leur donnait l'illusion de chaleur.

Arrimer si nécessaire les ruches exposées et poser une pierre ou une brique sur leur chapeau pour éviter que les tempêtes d'automne et d'hiver ne mettent la pagaille.

- *Une bonne protection contre les prédateurs.* Nous ne sommes pas les seuls à aimer le miel ! D'autres l'aiment aussi, de même que vos abeilles et son couvain ! Avec le froid la surveillance au trou de vol est relâchée voire abandonnée et il faut sans délai rétrécir les entrées à 7 mm de hauteur, pour éviter les indésirables tels les mulots, loirs, souris, musaraignes, guêpes, frelons, etc. Chassés des champs par les travaux agricoles, ils trouvent auprès des ruches le logis et le couvert.



- *Guêpes, frelons et consorts.* Ils ne constituent pas seulement une plaie pour l'humain, mais ils représentent une gêne importante qui menace la survie des jeunes colonies. En fin d'été, leur cible préférée est le nucléi dont les abeilles se défendent mollement. Ainsi elles ne perdent pas seulement leur miel, mais également les larves et les abeilles qui constituent leurs besoins en protéines. Quand les températures sont fraîches, les trous de vol ne sont plus autant protégés et les guêpes en profitent pour se glisser à l'intérieur et montent jusqu'au trou de nourrissage afin de subtiliser le sirop.

Si le rucher est situé en bordure de forêt, les mésanges peuvent aussi faire des ravages. Elles viennent frapper sur la planche d'envol avec leur bec et

gobent au fur et à mesure chaque abeille curieuse. Dans ce cas, en ôtant les prolongements des planches d'envol, on leur enlève tout point d'appuis.

Les 25 mm de sapin ne résistent pas longtemps au bec de 5 cm de long des piverts. Alors qu'un petit trou lui suffirait, il est capable de vraies démolitions et de s'introduire à l'intérieur de la ruche. Le problème est que non seulement il n'oublie pas le lieu où il a festoyé et reviendra l'année suivante, mais il passe en plus l'info autour de lui. CD suspendus ou plaques de polystyrène de protection ne servent à rien. Une solution consiste à tendre un filet à oiseaux au-dessus des ruches et bloquer les côtés du filet avec des planches, car s'il trouve une faille il en profitera. Le problème avec un filet est que d'autres animaux peuvent l'endommager. Pour les ruches genre DB, les enfermer dans un grillage à poulailler peut faire l'affaire.

Et encore

- Travailler à l'amélioration du pâturage des abeilles.
- Profiter des belles journées pour améliorer le rucher et ses environs.
- Si vous avez l'impression d'un manque de réserve dans une ruche ou l'autre, des produits tels qu'Apifonda ou Mielo-Candi peuvent encore vous secourir. Mais surtout plus de sirop, car s'il fait trop froid, les abeilles n'ont plus l'énergie pour le transformer et ceci risque de provoquer des dysenteries.
- Un nettoyage de votre rucher peut être judicieux, mais éviter comme nous l'avons vu, de secouer ou de taper les ruches. Ce nettoyage peut se faire avec de la soude ou de la Javel dans de l'eau bouillante, sans oublier de bien rincer le tout à l'eau claire par la suite. Les outils peuvent éventuellement être passés à la flamme mais évitez de passer à la flamme des outils en acier inoxydable sinon ils risquent de ne plus l'être.



prendre pour vendre votre miel. Pensez que pour vous démarquer contre les miels étrangers à bas prix, un miel labélisé mettra en confiance des clients qui ne vous connaissent pas.

Rémy Meier